

Théâtre CRI



OFFRE D'EMPLOI

CODIRECTION ARTISTIQUE

Compagnie professionnelle enracinée au Saguenay–Lac-Saint-Jean depuis 1997, le Théâtre CRI rassemble des artistes de tous horizons engagés ponctuellement dans la conception collective de propositions théâtrales où l'exploration et la recherche alimentent le projet de création. Véritable catalyseur artistique dans son milieu, le CRI soutient le développement et l'avancement de pratiques inspirantes autour de l'interprétation.

Doté.e de compétences de rédaction, de recherche, d'exploration et d'un intérêt marqué pour le développement de l'interprétation et du jeu d'acteur, le.la codirecteur.trice artistique démontre une vision artistique stimulante et cohérente dans le but de mener à bien une programmation originale de créations, de recherches et de formation.

Dans le respect de la mission et des valeurs du CRI et sous l'autorité du Conseil d'administration, le.la candidat.e retenu.e joint l'équipe artistique de la compagnie et assure les tâches et responsabilités suivantes :

ARTISTIQUE

- Planifier la programmation des activités artistiques dans le respect la mission de l'organisme ;
- Approfondir et documenter les aspects théoriques de la recherche théâtrale ;
- Être à l'affût des nouveaux courants artistiques d'ici et de l'étranger qui innovent tant sur le plan des formes que des pratiques liées à l'interprétation ; appuyer leur émergence et leur développement ;
- Collaborer à la rédaction des demandes de subventions ;
- Sélectionner les personnes-ressources adéquates au bon fonctionnement des projets créatifs ;
- Respecter les budgets alloués à la direction artistique ;
- Superviser l'accueil des artistes ;
- Assister aux réunions du conseil d'administration.

COMMUNICATIONS LIÉES AUX ACTIVITÉS

- Superviser la préparation du matériel promotionnel ;
- Collaborer à la rédaction des communiqués de presse ;
- Concevoir et planifier des activités de sensibilisation et de développement de publics ;
- Superviser les animations des ateliers en milieu scolaire ;
- Superviser les activités de médiation culturelle avec le public ;
- Maintenir des liens avec les communautés artistiques locales, régionales et nationales ;
- Participer et collaborer au besoin à des représentations à caractère politique et publique.

COMPÉTENCES REQUISES

- Formation académique ou expérience pertinente reliées aux arts de la scène ;
- Capacité à concilier des objectifs artistiques avec la réalité budgétaire de l'organisme et le contexte économique global ;
- Excellente connaissance et fine analyse de la création en arts vivants ;
- Capacité à développer et à maintenir des liens de collaboration durable avec les artistes et les partenaires ;
- Habilités éprouvées de communication et de rédaction ;
- Expérience en conception et en direction de projets artistiques ;
- Expérience en mise en scène, un atout ;
- Expérience en recherche théâtrale ou artistique, un atout ;
- Expérience de direction artistique d'un organisme culturel ou d'une compagnie de création, un atout.

CONNAISSANCES ET HABILITÉS PARTICULIÈRES

- Très bonne connaissance du milieu professionnel ;
- Bonne connaissance du milieu régional ;
- Connaissance des programmes et demandes de subvention ;
- Leadership et capacité de travail en équipe ;
- Audace, ouverture d'esprit, capacité à se mettre en danger ;
- Curiosité intellectuelle, sensibilité artistique, imagination foisonnante et authenticité ;
- Entregent, bonne capacité de communication publique.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Poste à temps partiel : 5 à 8 heures/semaine ;
- Horaire variable en fonction des périodes de production ;
- Salaire horaire : déterminé en fonction de l'expérience et du marché culturel ;
- Lieu de travail : Centre culturel du mont Jacob, Jonquière (possibilité de télétravail).

MODALITÉS

Faire parvenir votre curriculum vitæ et votre lettre d'intention d'ici le 28 juin 2022 à monsieur François Tremblay, président du conseil d'administration : administration@theatrecri.ca. Les candidatures soumises dans les délais seront traitées en toute confidentialité et seules les personnes ayant été retenues en entrevue recevront un suivi.

Entrée en fonction visée : Aout 2022.